

Mobilité et sécurité routière - p03

Etterbeek relance
son conseil consultatif

Réforme du chômage - p04

Le CPAS s'organise pour
accompagner le public concerné

7^{ème} Parcours d'Artistes - p08

Appel aux talents souhaitant
présenter leurs créations

LA VIE ETTERB**ee**KOISE *116

VOTRE MENSUEL OFFICIEL D'INFORMATION COMMUNALE



VOS SERVICES COMMUNAUX EN UN COUP D'ŒIL

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ETTERBEEK

Avenue des Casernes 31/1 | 1040 Etterbeek
02 627 21 11 | info@etterbeek.brussels

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

02 627 27 58 - urbanisme@etterbeek.brussels

ANIMATION

02 627 23 34 - animation@etterbeek.brussels

BIEN-ÊTRE ANIMAL

02 627 23 65 - beanimal@etterbeek.brussels

CABINET DU BOURGMESTRE

02 627 23 51 - cabinet.bourgmestre@etterbeek.brussels

CONTACT PLUS

02 627 27 37 - contact.plus@etterbeek.brussels

CPAS

02 627 22 57 - info@cpas-etterbeek.brussels

CULTURE FR

02 627 23 57 - culturefrancophone@etterbeek.brussels

CULTURE NL

02 627 23 05 - affairesneerlandophones@etterbeek.brussels

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

02 627 23 24 - economie@etterbeek.brussels

ÉGALITÉ DES GENRES ET DIVERSITÉ

02 627 27 54 - egalite@etterbeek.brussels

ETAT CIVIL

02 627 21 11 - etacivil@etterbeek.brussels

ÉTRANGERS

02 627 21 11 - etrangers@etterbeek.brussels

FOIRES - MARCHÉS - BROCANTES

02 627 23 24 - fmb@etterbeek.brussels

JEUNESSE

02 627 25 18 - jeunesse@etterbeek.brussels

MOBILITÉ

02 627 27 34 - mobilite@etterbeek.brussels

POPULATION

02 627 21 11 - population@etterbeek.brussels

PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE

02 627 23 72 - cohesion.sociale@etterbeek.brussels

PROPRETÉ PUBLIQUE

0800 25 755 - proprete@etterbeek.brussels

SPORTS

02 627 25 81 - sport@etterbeek.brussels

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

02 627 27 73 - solidariteinternationale@etterbeek.brussels

STATIONNEMENT

02 627 25 23 - stationnement@etterbeek.brussels

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

02 627 27 85 - etterbeek.durable@etterbeek.brussels

TRAVAUX PUBLICS

02 627 27 13 - travauxpublics@etterbeek.brussels

etterbeek.brussels

**LA VIE
ETTERBEEKOISE**

Avenue des Casernes 31/1 | 1040 Etterbeek
02 627 21 11 + info@etterbeek.brussels

Imprimé sur papier recyclé



Vincent De Wolf
Votre bourgmestre

L'aventure budgétaire d'Etterbeek

Chère Etterbeekoise, Cher Etterbeekois,

En ce début d'année 2026, je souhaite m'adresser à vous avec franchise et simplicité. Les décisions budgétaires qui ont été prises pour notre commune n'ont rien d'anodin et doivent vous être expliquées concrètement. Elles s'inscrivent dans une histoire longue, mais toujours guidée par une seule boussole : l'intérêt général et l'avenir d'Etterbeek.

Lorsque j'ai pris mes fonctions de bourgmestre le 2 janvier 1992, la commune était en état de faillite. Les finances étaient exsangues, la fiscalité parmi les plus élevées de la Région — avec un impôt des personnes physiques à 8 % et un précompte immobilier de 2.966 centimes additionnels — et l'incertitude planait même jusque sur le paiement des salaires des fonctionnaires. Ces souvenirs restent gravés en moi. Ils ont façonné ma manière de gérer la commune, avec rigueur, prudence et sens des responsabilités.

**“ Gouverner,
c'est aussi avoir
le courage de
regarder la
réalité en face ”**

Au fil des années, nous avons redressé la barre. Des choix courageux ont été posés : la vente de bâtiments communaux devenus de véritables gouffres financiers, la réorganisation et la fusion de services, une gestion stricte du personnel. Ces efforts ont porté leurs fruits. En 2019, Etterbeek disposait de finances saines. Nous avons même pu alléger la pression fiscale sur les ménages en réduisant progressivement l'IPP de 8 % à 6 %, tout en maintenant le précompte immobilier stable pendant plus de 35 ans.

Mais depuis 2019, les crises se sont succédées à un rythme inédit : pandémie, crise énergétique, inflation galopante. Entre 1992 et 2025, l'inflation a augmenté de 107 %. Dans le même temps, Etterbeek a grandi : notre population a augmenté de plus de 28 %, soit près de 11.000 âmes supplémentaires. Or, les subsides régionaux et fédéraux, eux, n'ont pas du tout suivi cette évolution. La dotation générale aux communes n'a jamais été indexée à la hauteur des coûts réels que nous devons assumer chaque jour.

C'est dans ce contexte que, pour la première fois depuis 35 ans, j'ai dû prendre une décision extrêmement difficile : proposer d'adapter le précompte immobilier. Je ne vous le cache pas, ce choix m'arrache la peau. Il me donne parfois l'impression de revenir au tout début de mon mandat, à une époque que je n'aurais jamais voulu revivre. Mais gouverner, c'est aussi avoir le courage de regarder la réalité en face et d'agir pour éviter des lendemains plus douloureux encore.

Cette décision n'est ni un renoncement ni un abandon de nos ambitions. Au contraire. Malgré un contexte budgétaire contraint, nous maintenons en 2026 des investissements essentiels : pour les écoles, la petite enfance, la jeunesse, la sécurité, la propreté, la transition climatique, la santé et la qualité de vie dans nos quartiers. Nous continuons à préparer l'avenir, sans compromettre le présent de la commune.

Comme vous le découvrirez dans ce numéro, de manière concrète au moyen de deux exemples, les Etterbeekois sont protégés, les conséquences individuelles pour l'immense majorité d'entre vous sont soit favorables, soit minimes.

Enfin, je tenais à vous adresser, au nom de l'ensemble des membres du Collège, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

*

* ZOOM

Sécurité routière et mobilité : Etterbeek mise sur l'intelligence collective

Relancé en 2025 à l'initiative du bourgmestre, le Conseil consultatif de la Mobilité et de la Sécurité routière est une assemblée qui permet aux habitants d'échanger et de formuler des propositions dans ces domaines, en lien avec l'aménagement de l'espace public.



Pionnière, la commune d'Etterbeek l'a souvent été en matière de mobilité. On pense par exemple à la généralisation des zones 30 en voirie communale, à l'instauration de sens uniques limités dès les années 90, à la création de la Maison de la Mobilité Active (MAHMA), au passage en zones réglementées pour les trottinettes partagées en 2023 (les drop-zones) ou encore, dernièrement, au renforcement de l'identification obligatoire pour les louer (voir article ci-dessous).

175 horodateurs « nouvelle génération » en 2026



On l'oublie parfois mais, en 2002, Etterbeek fut la première commune bruxelloise à mettre en place un plan de stationnement. L'objectif était de protéger nos quartiers contre le « *stationnement ventouse* » de navetteurs tout en optimisant le contrôle du stationnement payant.

La mise en œuvre du plan de stationnement a bien sûr été progressive et c'est finalement en 2012 qu'Etterbeek est parvenue à le boucler avec, au total, 564 horodateurs répartis sur le territoire communal.

Ce matériel, en place depuis près de 15 ans, a donc déjà beaucoup servi et, vu le nombre croissant de machines qui tombent progressivement en panne, la commune a décidé de les remplacer dans leur intégralité. L'opération a commencé en 2025 avec le placement de 125 nouveaux horodateurs ; elle s'achèvera début 2026 avec le remplacement de 175 machines supplémentaires.

Souhaitant continuer dans cette dynamique, le bourgmestre en charge de la Participation citoyenne et l'échevin de la Mobilité ont décidé de relancer le Conseil consultatif de la Mobilité et de la Sécurité routière. Avec la transition climatique et la promotion de la santé, la participation citoyenne intégrée dans ces thématiques fait partie des priorités transversales de cette législature.

Une lieu d'échange, de propositions et de réflexion

Cet espace d'échange entre citoyens, acteurs du secteur (la police, les associations Avello, Walk.brussels et Fietsersbond, l'auto-école de la Chasse ainsi qu'une personne en situation de handicap) et élus a été mis en place pour permettre aux habitants de s'informer, de partager des expériences, de donner des avis sur des projets structurants mais aussi de réfléchir ensemble à des propositions concrètes pour améliorer la mobilité et la sécurité rou-



tière dans notre commune. Une fois finalisées, ces idées seront ensuite soumises à l'approbation du collège des bourgmestres et échevins.

La première séance, animée par l'équipe du cabinet de conseil Dreamocracy, a eu lieu le 2 décembre dernier. Après une première partie destinée à introduire le Conseil et à poser le cadre de la politique de Mobilité et de Sécurité routière à Etterbeek, les participants se sont réunis en petits groupes afin d'échanger leurs expériences par quartier, le tout dans une ambiance conviviale et constructive.

Nous ne manquerons pas de relayer le fruit de leurs réflexions et de présenter les propositions qui pourront être concrétisées. Ensemble, avançons pour faire d'Etterbeek une commune accueillante pour toutes et tous !

1 Service Participation
02 627 23 30

Cellule Sécurité routière
0490 67 76 04



Pour louer une trottinette, il faut désormais montrer patte blanche

« Vérifiez votre âge » ou « vérifiez votre identité » : depuis le 3 décembre 2025 ces messages sont incontournables pour toute personne souhaitant louer une trottinette électrique !

En effet, ce système d'identification obligatoire est entré en application pour tous les usagers via un scan de la carte d'identité officielle et un selfie enregistré dans l'application.

Des nouvelles mesures qui font suite à un courrier du Procureur du Roi adressé aux bourgmestres bruxellois indiquant que les trottinettes étaient devenues à Bruxelles la cause de nombreux accidents graves ainsi qu'un moyen de déplacement privilégié dans le cadre de la vente et du trafic de stupéfiants.

La conférence des bourgmestres avait alors constitué un groupe de travail présidé par le bourgmestre Vincent De Wolf qui a pu dégager des solutions concrètes et obtenir l'engagement des opérateurs Bolt et Dott d'instaurer rapidement cette obligation.

La conférence des bourgmestres demande également au gouvernement fédéral d'adopter rapidement des mesures imposant l'immatriculation des trottinettes privées.

* ACTU

Fin de droit au chômage : accompagnement renforcé au CPAS

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la réforme fédérale du chômage produit ses premiers effets : des chômeurs de longue durée arrivent en fin de droit et voient leurs allocations s'arrêter. Dans les prochains mois, cette mesure concernera progressivement un nombre important de personnes. À Etterbeek, les estimations font état de quelque 1.400 personnes potentiellement concernées.

Conscient des impacts possibles pour les ménages (budget, logement, santé, scolarité des enfants,...), le CPAS d'Etterbeek est pleinement mobilisé. Son organisation a été adaptée afin d'assurer un accueil structuré, dans des délais raisonnables, et d'accompagner les personnes concernées de manière claire et respectueuse.

Le CPAS a, en effet, pour mission légale de garantir à chacun l'aide sociale nécessaire afin de mener une vie conforme à la dignité humaine lorsque les ressources ne suffisent plus.

L'objectif est double : sécuriser l'accès aux droits sociaux et accompagner la construction d'un projet professionnel. Il s'agit donc de répondre aux besoins immédiats quand c'est nécessaire, tout en organisant un parcours vers davantage d'autonomie avec, chaque fois que c'est possible, une perspective de retour vers l'emploi.

Un accueil pour faire le point et ouvrir les droits

Le CPAS a mis en place une cellule d'orientation et d'ouverture des droits sociaux, composée de plusieurs travailleurs sociaux. Elle assure un premier accueil, fait le point sur la situation de la personne ou du ménage (ressources, charges, composition de ménage, droits existants) et guide les personnes dans les démarches à entreprendre.

Cet accompagnement repose sur une analyse individualisée et, lorsque c'est nécessaire, sur une enquête sociale. Cette démarche permet d'établir les éléments du dossier de manière objective et rigoureuse, tout en clarifiant les priorités : sécuriser des ressources, préserver un logement, faciliter l'accès aux soins et, le cas échéant, régulariser une situation administrative.

Si la situation le justifie, le CPAS peut examiner l'octroi d'un revenu d'intégration sociale (RIS) ou, selon les cas, d'une aide sociale équivalente. Il est important de rappeler que ces aides sont soumises à conditions : l'accès dépend notamment de la situation de résidence, de la composition de ménage, des ressources, des charges et des droits ouverts auprès d'autres organismes. Le CPAS vérifie ces éléments de manière objective et au cas par cas, afin de déterminer l'aide la plus appropriée. Le cas échéant, la personne peut également être orientée vers d'autres formes de soutien utiles (santé, logement, énergie, dettes).

Un accompagnement vers la formation et l'emploi

Au-delà de l'accès aux droits, l'enjeu est aussi de construire une suite sur le plan professionnel. Pour y répondre, la cellule d'insertion socioprofessionnelle (ISP) du CPAS a été renforcée afin d'accueillir davantage de personnes et d'offrir un accompagnement au plus près des réalités de chacun.



L'approche est concrète : clarifier un projet professionnel, identifier les freins et les leviers, puis avancer par étapes. Selon les situations, cela peut inclure une orientation, un accompagnement à la recherche d'emploi, un accès à la formation, une remise à niveau, ou des étapes intermédiaires (santé, contraintes familiales, stabilité administrative, etc.). Le cap est clair : favoriser l'autonomie et, lorsque c'est réaliste, progresser vers un emploi.

Une information centralisée

Afin de répondre aux questions les plus fréquentes (documents utiles, démarches, délais, conditions d'accès aux aides, accompagnement), une FAQ dédiée est disponible sur le site du CPAS d'Etterbeek.

Réforme du chômage : info et accueil

Ces canaux permettent de poser vos questions et de vous signaler si vous avez reçu un courrier de l'ONEM. Un rendez-vous pourra être proposé à l'approche de la date de fin des allocations, afin de préparer l'analyse de votre situation.

Permanences

Réservées aux personnes en fin de droit depuis le 1^{er} janvier 2026 :

- mardi 8h30 – 11h
- mercredi 13h30 – 15h
- jeudi 8h30 – 11h

Prévoir courrier de l'ONEM mentionnant la date de fin des allocations.

i 02 627 21 42 – infoarizona@cpas-etterbeek.brussels

*

Une nouvelle année sous le signe de la proximité : contactez facilement votre police locale en 2026



Vous souhaitez déposer une plainte en maison de police, rencontrer votre agent de quartier, contacter un conseiller en prévention ou encore le Service d'Assistance Policière aux Victimes (SAPV) ? Prenez rendez-vous sur www.police.be/5343.

- Besoin d'une assistance médicale urgente ? Composez le **112**.
- Besoin d'une aide urgente de la police ? Contactez le **101** ou votre dispatching zonal au **02 788 53 43**.
- Besoin d'une aide non urgente ? Rendez-vous sur **Police on Web**.

Votre police sur le terrain toute l'année

Cette année encore, notre **Prevention Truck**, nos **stands de prévention** et notre équipe du **Coffee with a Cop** seront présents dans les communes de la zone (Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre et Etterbeek). L'occasion parfaite de rencontrer nos équipes et d'obtenir des conseils personnalisés.

Retrouvez-nous aussi sur les réseaux sociaux :

Facebook/LinkedIn : Police Montgomery

Instagram : ZPZ Montgomery

*

* ENTRETIEN



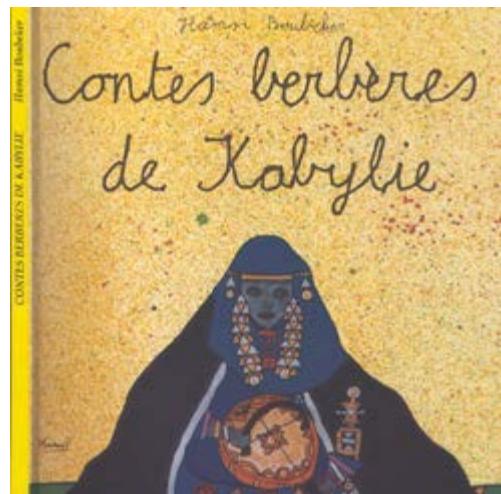
Boubeker Hamsi
Artiste pluriel

D'où vous vient votre passion pour les contes ?
En quoi ces récits sont-ils si particuliers ?

Boubeker Hamsi : « J'ai toujours été fasciné par ces récits empreints de sagesse et de poésie qui transcendent les cultures et les frontières pour s'adresser à l'humanité dans toute sa diversité. Ces histoires nous transportent dans un univers magique où le rêve et la réalité s'entrelacent pour nous délivrer des messages intemporels et des leçons de vie à la fois riches et précieuses. Plus qu'un divertissement, elles sont une ode à la créativité, une source d'enseignement ainsi qu'un miroir des valeurs universelles que chacun porte en lui et qui éclairent notre imaginaire collectif. Les contes m'ont littéralement accompagné tout au long de mon enfance et ils ne m'ont jamais vraiment quitté depuis. »

Une enfance que vous avez passé en Algérie, bercé par les traditions berbères de Kabylie...

B.H. : « Tout à fait ! Les contes kabyles constituent un trésor inestimable de l'héritage berbère ; une culture au sein de laquelle la transmission orale a toujours occupé une place particulière. Ces histoires se transmettent de génération en génération, la plupart du temps par la voix des femmes – surtout des grands-mères –, qui n'hésitent jamais à rassembler la famille le soir venu afin de partager ces récits ancestraux autour d'un feu ou à la lueur d'une bougie. Enfant, j'écoutes avec émerveillement ces contes dont chaque mot, chaque intonation faisait naître en moi un univers invisible auquel il me plaisait de donner des formes, des couleurs, etc. »

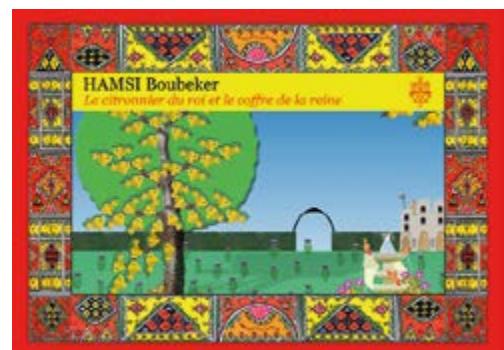


Les traditions kabyles à l'honneur à l'Espace Entrée Libre

Après avoir enchanté le public Tennoodois au mois de mai dernier puis celui de Liège de juin à septembre, l'exposition « *Contes de mon enfance – Quand l'art raconte* » proposée par l'artiste Boubeker Hamsi, en collaboration avec la co-auteure et traductrice Chafiaa Khemsi, fera escale à Etterbeek du 5 au 27 février 2026. À cette occasion, nous en avons profité pour aller à la rencontre de cette figure incontournable de la scène culturelle belge, notamment à l'origine de l'œuvre monumentale « *Les Mains de l'Espoir* » qui décore depuis maintenant plus de 25 ans la station de pré-métro Lemonnier.



Aujourd'hui, Boubeker Hamsi s'est lancé dans l'adaptation de ces contes en version dessin animé. En guise de clôture à cet échange, il a tenu à partager avec nous une citation souvent attribuée à Friedrich Nietzsche et qui lui tient particulièrement à cœur : « *Garde toujours dans ta main la main de l'enfant que tu as été* ». *



1

EXPOSITION

« *Contes de mon enfance – Quand l'art raconte* »

Boubeker Hamsi
& Chafiaa Khemsi

Où ?

Espace Entrée Libre (rez-de-chaussée de l'hôtel communal – 31/1 avenue des Casernes)

Quand ?

Exposition accessible du 5 au 27 février 2026 (en semaine de 8h à 16h et jusque 18h45 les mardis)

Vernissage le jeudi 5 février 2026, de 18h30 à 21h30

Service Culture
02 627 23 57
culturefrancophone@etterbeek.brussels

*

Ces « veillées magiques » sont donc en quelque sorte à la source de votre travail artistique ?

B.H. : « C'est en effet de ces merveilleux souvenirs d'enfance en Algérie que je puis une bonne part de mon inspiration. Pendant la guerre d'Algérie, les soirs de couvre-feu, je trouvais refuge dans les contes racontés par ma grand-mère. Et ce sont également ces contes qui justifient et nourrissent ma démarche de sensibilisation auprès des enfants, pour lesquels j'ai écrit, adapté et illustré plusieurs contes qui ont depuis été publiés en Belgique et à l'étranger. Ces derniers ont fait l'objet de nombreux reportages médiatiques et sont désormais transmis lors d'activités organisées dans différentes écoles et associations. Aujourd'hui, ma partenaire, Chafiaa Khemsi, qui est diplômée en traduction de l'Université d'Alger et en langue française de l'Université Paris-Sorbonne, collabore également au projet. Ensemble, nous avons écrit de nouveaux contes et elle s'est personnellement investie dans la traduction de certaines histoires en arabe, tamazight, néerlandais ou anglais, afin que celles-ci puissent toucher un public universel. »

Ces nouveaux contes co-écrits avec Chafiaa Khemsi seront-ils ceux mis en lumière lors de l'exposition organisée à l'Espace Entrée Libre ?

B.H. : « En partie, oui. Nous avons récemment réuni six récits au sein d'une nouvelle collection intitulée « *Contes de mon enfance* ». Certains d'entre eux, comme par exemple « *Idha, la femme aux doigts de fée* », ont été imaginés ensemble, alors que d'autres sont des adaptations réalisées à partir d'histoires préexistantes. La présentation de ces ouvrages a été entièrement repensée avec une mise en page inédite, des illustrations attractives ainsi qu'un format plus pratique, « à l'italienne ». Certaines des illustrations réalisées dans le cadre de cette collection seront bien sûr présentées lors de la prochaine exposition programmée à Etterbeek, qui regroupera au total plus de 30 œuvres, parmi lesquelles certaines entièrement produites à l'aide d'outils numériques, et d'autres créées de façon plus « *artisanale* », avec de l'acrylique ou de l'encre de Chine sur papier. »

Hub social : une nouvelle porte d'entrée pour l'aide et le soin

Etterbeek ouvre un nouveau point d'appui pour les personnes en situation d'assuétude et de grande précarité : le Hub social. Porté conjointement par la commune et le CPAS, ce lieu de première ligne, installé rue Général Tombeur, propose un accueil quotidien, à bas seuil, pour retisser du lien et orienter, pas à pas, vers l'aide et les soins. Une initiative née de l'impulsion du bourgmestre dans le but d'offrir un accompagnement humain, coordonné et pragmatique à ce public fragilisé.



Vincent De Wolf
Bourgmestre



Arnaud Van Praet
Président du CPAS

Face à une réalité de terrain où la consommation est devenue – notamment autour de Mérode et de Montgomery – plus visible dans l'espace public, j'ai voulu réunir autour d'une même table ceux qui voient, qui accompagnent et qui soignent. Depuis 2024, à mon initiative, une table-ronde rassemble les services communaux, le CPAS, la zone de police et des partenaires associatifs et de santé, dont l'asbl Transit (référence bruxelloise en matière d'assuétudes et d'accueil bas seuil) et le projet SubLINK (équipe mobile intersectorielle présente dans les stations de métro, au contact des personnes sans-abri et/ou en assuétudes, pour recréer du lien et orienter vers des solutions). Le but : partager les constats, coordonner les interventions et faire naître un outil de première ligne, au bon endroit, avec des partenaires solides.

Pourquoi maintenant ? Parce que Bruxelles traverse une double pression : la précarité augmente, et les consommations évoluent. Le dernier dénombrement de Bruss'help recense 9.777 personnes sans chez-soi en région bruxelloise, soit une hausse de 24,5 % depuis 2022. Dans les dispositifs bas seuil, les équipes de terrain constatent aussi une progression très marquée des usages de crack et des nouvelles drogues de synthèse, particulièrement dans le public sans abri. Ces chiffres ne sont pas là pour « faire peur ». Ils rappellent surtout que derrière une scène de consommation, il y a souvent une histoire de rue, de santé fragile et de rupture de soins.

Des accompagnateurs sociaux présents au quotidien

Le Hub social est précisément ce palier entre la rue et les services spécialisés. L'accueil y est inconditionnel, respectueux, et peut rester anonyme si la personne le souhaite. On peut y venir simplement pour être accueilli, parler, souffler. Concrètement : un accueil-café le matin, des facilités d'hygiène (douches, laverie, consigne) et surtout une équipe d'accompagnateurs sociaux présente au quotidien. Elle aide à remettre de l'ordre dans une situation souvent chaotique : ouvrir ou réouvrir des droits, fixer des rendez-vous santé, soutenir l'accès à une adresse de référence,

accompagner vers des services de traitement, de substitution ou d'hébergement et, quand la personne le souhaite, construire un projet plus stable.

Le dispositif est pluridisciplinaire. Une permanence infirmière est organisée grâce à une collaboration avec les Hôpitaux Iris Sud et un soutien psychosocial de première ligne est assuré. Le Hub social ne travaille pas uniquement « entre quatre murs » : des actions de marrade dans l'espace public permettront de garder le contact avec celles et ceux qui ne franchissent plus aucune porte, de repérer des situations urgentes et de proposer une orientation au bon moment. L'objectif n'est pas d'exiger des résultats immédiats : on travaille au rythme des personnes, par étapes, avec une démarche volontaire et progressive.

Un lieu d'accueil, pas de consommation

Un point important mérite d'être dit simplement : au Hub social, on ne vient pas consommer. Le lieu n'est pas une salle de consommation. On y vient pour être accueilli et accompagné, dans un cadre clair et apaisé. Ce cadre protège tout le monde et permet de se concentrer sur l'essentiel : réduction des risques, santé, stabilisation et remise en mouvement vers des solutions.

Pour le quartier, le Hub social apporte aussi de la lisibilité : une équipe identifiée, un lieu repère, un relais pour orienter plutôt

que laisser des situations s'enliser. Pour les personnes concernées, c'est la possibilité de « *reprendre pied* » sans devoir franchir, d'un seul coup, toutes les marches d'un escalier trop haut. Et pour la collectivité, c'est une approche de réalisme social : on ne règle pas une dépendance à coups d'injonctions, mais on peut réduire les dégâts, prévenir les drames et recréer des parcours, au bénéfice des personnes et de la vie du quartier.

Le CPAS d'Etterbeek assure la coordination du Hub social, dans le prolongement de sa mission socio-sanitaire et de son action auprès des personnes sans abri ou en grande précarité. La commune co-porte le dispositif, l'ancre dans la proximité et veille à l'articulation avec la prévention et les services de police. Cette coopération « *main dans la main* » est la vraie force du projet : une réponse humaine, pragmatique et ancrée dans la réalité du terrain – voulue et impulsée par le Bourgmestre, et mise en œuvre avec les équipes du CPAS, en lien étroit avec les services communaux.

Le Hub social n'est pas une baguette magique. Mais c'est une porte ouverte – celle qui manquait trop souvent entre la rue et le soin. Nous suivrons son déploiement avec la même ligne : ce qui fonctionne, on renforce ; ce qui doit s'ajuster, on améliore, sans posture et sans tabou.



* ACTION POLITIQUE

Le Parcours d'Artistes 2026 se prépare !



Lancé en 2014, le Parcours d'Artistes d'Etterbeek s'est imposé au fil des ans comme un rendez-vous incontournable de la vie culturelle communale. À vos agendas : la prochaine édition aura lieu les 9, 10 et 11 octobre 2026. Pendant trois jours, notre commune célébrera à nouveau le bouillonnement créatif, la diversité des pratiques artistiques et la rencontre entre les artistes et le public. Les préparatifs ont commencé !



Rachid Madrane
Échevin de la Culture

Une démarche participative

Nous souhaitions aborder la préparation de l'édition 2026 de manière participative. Deux temps d'échange ont été organisés avec les artistes qui avaient participé au dernier Parcours, pour identifier ensemble ce qui avait bien fonctionné et ce qui devait être repensé. Chacun a également pu partager ses impressions et suggestions via un formulaire d'évaluation. Cette réflexion collective est précieuse pour faire évoluer l'événement et faire en sorte qu'il réponde aux attentes des artistes comme du public.

Les inscriptions sont ouvertes

Forts de ces premiers échanges, nous avons ouvert le mois dernier les inscriptions pour le Parcours d'Artistes 2026. Vous êtes artiste, amateur ou professionnel, et vous souhaitez faire découvrir votre travail au public ? Rien de plus simple : il vous suffit de remplir le formulaire mis en ligne sur le site de la commune, avant le 31 mars 2026. Arts plastiques ou arts vivants, toutes les disciplines sont les bienvenues ! Et si vous n'avez pas d'atelier ou d'espace pour accueillir les visiteurs, la commune mettra plusieurs lieux d'exposition à disposition.



Une nouvelle identité visuelle pour 2026

Cette édition marque aussi un renouveau graphique, avec la création d'une nouvelle affiche. Un appel à création est lancé à toute personne majeure qui réside ou travaille en Belgique. Artistes professionnels, amateurs, étudiants, membres d'un collectif, ... : si l'inspiration est au rendez-vous, consultez les modalités de l'appel sur le site de la commune et proposez une œuvre originale qui deviendra le visuel de l'ensemble de la communication officielle du Parcours d'Artistes d'Etterbeek.

Une aventure collective

Le Parcours d'Artistes est une formidable aventure collective. Artistes, habitants et habitantes, associations, mais aussi Le Senghor et les services communaux : chacun se mobilise à nouveau pour faire de cette prochaine édition un moment passionnant de partage et de découverte. Vivement le Parcours d'Artistes 2026, pour célébrer ensemble la richesse artistique de notre commune !

i Service Culture francophone
02 627 23 57
culturefrancophone@etterbeek.brussels



Un tax shift ciblé et équilibré, avec une baisse de l'impôt sur les revenus du travail



Vincent De Wolf
Bourgmestre



Rachid Madrane
Échevin
des Finances et du Budget



André du Bus
Échevin des Travaux publics
et de la Promotion de la Santé

Dans la perspective de son budget 2026, le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé d'adapter la fiscalité locale afin de garantir la qualité des services publics et la capacité d'investissement de la commune dans les années à venir. Et ce, dans un contexte où tous les niveaux de pouvoir sont amenés à faire des efforts pour maintenir leur budget à l'équilibre. Cette décision communale s'inscrit dans une logique de continuité : celle d'une gestion prudente, responsable et tournée vers le long terme.

Depuis plus de trente ans, Etterbeek a fait le choix de maîtriser ses dépenses tout en investissant dans ses priorités : la sécurité, la propreté, l'enseignement, la petite enfance, la transition climatique, la santé, la solidarité et les espaces publics. Cette approche a permis pendant 35 ans de ne jamais augmenter le précompte immobilier (PRI) et de réduire à cinq reprises l'additionnel à l'impôt des personnes physiques, tout en préservant la proximité des services aux habitants.

L'évolution récente du contexte économique et démographique conduit aujourd'hui la commune à adapter son modèle. Entre 1992 et 2025, l'inflation cumulée dépasse 107 % et la population etterbeekaise a augmenté de plus de 28 %. Cette croissance se traduit par des besoins accrus en services publics, alors que les dotations régionales et fédérales n'ont pas du tout suivi la même dynamique. Afin de préserver l'équilibre budgétaire et la qualité des politiques communales, un ajustement est devenu nécessaire.

Un rééquilibrage fiscal ciblé

Plutôt qu'une augmentation uniforme de la fiscalité, la majorité communale a opté pour un tax shift ciblé et équilibré, visant à mieux répartir l'effort fiscal tout en protégeant les Etterbeekois, les revenus du travail et les ménages les plus fragilisés.

Concrètement :

- L'additionnel communal à l'impôt des personnes physiques est réduit de 6 % à 5,8 %, ce qui se traduit par une baisse de l'impôt sur le revenu ;
- Une prime communale « Be Home » de 100 euros est accordée aux propriétaires occupants, en complément de la prime régionale de 160 € (en 2025) ;
- Les centimes additionnels au précompte immobilier passent de 2.966 à 3.475, soit la première adaptation de ce taux depuis plus de 35 ans, **tout en restant inférieure à la moyenne régionale**.

Un budget présenté au Conseil communal

Ces orientations fiscales s'inscrivent dans un cadre budgétaire global. Le budget communal 2026 sera présenté au Conseil communal lors de sa séance du mois de janvier, et détaillera l'ensemble des recettes, des dépenses et des investissements prévus pour l'année à venir.

Ce budget traduira concrètement les priorités de la législature : maintenir des services publics de qualité, aider les familles en difficulté, investir dans des politiques climatiques audacieuses, poursuivre les investissements dans les écoles, la petite enfance, la jeunesse, la sécurité, la santé, la propreté et l'amélioration du cadre de vie. Le tout avec des outils de participation citoyenne renouvelés.



Parlons chiffres, soyons concrets

Exemple 1: femme isolée (4.000 euros bruts)

Avec un **salaire brut mensuel de 4.000 euros**, incluant un **13^{ème} mois et un pécule de vacances**, une femme isolée perçoit en pratique environ **2.400 euros nets les mois ordinaires**.

Elle paie **8.100 euros d'impôt total** (= somme de la part fédérale et de la part régionale, base sur laquelle sont calculés les c.a. communaux à l'IPP).

Une femme isolée qui loue un appartement (comme 70 % des Etterbeekois)

| Impôts communaux | 2025 | 2026 | Déférence | Taux de croissance |
|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------------|
| c.a. PRI | 0 € | 0 € | 0 € | |
| c.a. IPP | 486 € | 470 € | -16 € | |
| Prime "Be home" | 0 € | 0 € | 0 € | |
| TOTAL Impôt communal | 486 € | 470 € | -16 € | - 3,33 % |

En 2025, cette femme isolée paie **486 euros** d'impôts communaux.

En 2026, après la réforme fiscale, cette femme isolée paiera **470 euros**, soit **16,2 euros** de moins. La réforme fiscale se traduit donc, pour ce profil, par un **allègement de la fiscalité communale**.

→ **GAIN net du tax shift : 16 euros/an**

Exemple 2: pensionné (2.100 euros net)

Un pensionné isolé perçoit une **pension mensuelle nette de 2.100 euros**. Sa pension légale correspond à un **revenu imposable globalement de 33.261 euros par an**. Sur cette base, il paie **6.911 euros d'impôt total** (= somme de la part fédérale et de la part régionale, base sur laquelle sont calculés les c.a. communaux).

Par ailleurs, ce pensionné est **propriétaire** de son appartement qui affiche un **revenu cadastral indexé de 1.400 euros**.

| Impôts communaux | 2025 | 2026 | Déférence | Taux de croissance |
|-----------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------|
| c.a. PRI | 519,05 € | 608,13 € | 89,08 € | |
| c.a. IPP | 415 € | 401 € | -14 € | |
| Prime "Be home" | 0 € | 100 € | 100 € | |
| TOTAL Impôt communal | 933,73 € | 909,13 € | -24,60 € | - 2,63 % |

En 2025, ce pensionné a payé **933,73 euros** d'impôts communaux.

En 2026, après la réforme fiscale, il paiera **909,13 euros**. La réforme fiscale se traduit donc, pour ce profil, par un **allègement de la fiscalité communale de 24,60 euros**.

→ **GAIN net du tax shift : 24,60 euros/an**

* ACTU

Exemple 3: famille avec deux enfants (6.200 euros net)

Ce ménage type paie **52.000 euros d'impôt total**.

Ils ont conclu en 2015 un crédit hypothécaire de 300.000 euros pour financer **leur habitation propre** qui affiche un **revenu cadastral indexé 2025 de 4.186 euros**.

| Impôts communaux | 2025 | 2026 | Déférence | Taux de croissance |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|----------------|--------------------|
| c.a. PRI | 3.120 € | 3.016 € | -104 € | |
| c.a. IPP | 1.552,22 € | 1.818,60 € | 266,38 € | |
| Prime "Be home" | 0 € | 100 € | 100 € | |
| TOTAL Impôt communal | 4.672,22 € | 4.734,60 € | 62,38 € | 1,34% |

En 2025, ce ménage a payé **4.672 euros** d'impôts communaux.

En 2026, après la réforme fiscale, il paiera **4.734,6 euros, soit 62,38 euros de plus.**

→ **COÛT net du tax shift : 62,38 euros/an**

Exemple 4: fonctionnaire européen

Ce fonctionnaire est **exonéré d'IPP belge**.

Il est **propriétaire** d'un appartement qui affiche un **revenu cadastral indexé 2025 de 7.268,4 euros**.

| Impôts communaux | 2025 | 2026 | Déférence | Taux de croissance |
|-----------------------------|----------------|----------------|-----------------|--------------------|
| c.a. PRI | 0 € | 0 € | 0 € | |
| c.a. IPP | 2.695 € | 3.157 € | 462,50 € | |
| Prime "Be home" | 0 € | 100 € | 100 € | |
| TOTAL Impôt communal | 2.695 € | 3.057 € | 362,50 € | 13,45% |

En 2025, ce fonctionnaire européen propriétaire paie **2.695 euros** d'impôts communaux.

En 2026, après la réforme fiscale, il paiera **3.057 euros, soit 362,50 euros de plus**.

→ **COÛT net du tax shift : 362,50 euros/an**

Des stages pour découvrir, s'épanouir et grandir

Le catalogue 2026 des stages créatifs et d'épanouissement est disponible : n'hésitez pas à le consulter et à effectuer vos inscriptions pour les prochaines vacances (Carnaval).



Cette année encore, le menu s'annonce particulièrement riche et varié avec le retour de certains grands « classiques » tels que le football, la danse ou la natation, et des formules plus originales articulées autour de la création artistique, des sciences, de l'informatique ou de la magie. Ainsi qu'une belle nouveauté pour toutes celles et ceux qui ambitionnent de pouvoir se rendre utiles pour les autres : une initiation aux gestes essentiels à poser en cas d'urgence !

Ces stages organisés par la commune sont destinés aux enfants âgés de 2,5 à 14 ans et se déroulent au centre sportif, à l'Athénée Jean Absil et au stade Guy Thys. Le catalogue 2026 des stages est quant à lui disponible en version électronique sur le site de la commune et peut également être consulté au format papier à l'accueil de l'hôtel communal.

Appel aux animateurs

Tout au long de l'année, la commune recherche des jeunes motivés pour animer ses stages. Pour postuler, il faut avoir au moins 17 ans et détenir un diplôme pédagogique ou une expérience dans le domaine de l'animation. N'hésitez pas à envoyer votre CV au service Jeunesse !

Pour plus d'infos sur nos stages, scannez le code QR ci-dessous:



Service Jeunesse (stages)
02 627 24 75 – stage@etterbeek.brussels

Vous déménagez ou réalisez un chantier ? Voici les choses à ne pas oublier !

Lorsque vous programmez un déménagement ou un chantier (qu'il ait ou non un impact sur le trafic des piétons et des voitures), vous êtes dans l'obligation de réaliser certaines démarches administratives.

Auprès de votre commune d'abord. Il est en effet indispensable de demander une occupation temporaire de la voirie. Pour cela, deux procédures possibles :

- En vous rendant à l'administration communale (sur rendez-vous) minimum 3 jours ouvrables AVANT la date souhaitée.
- En réalisant une demande en ligne via Irisbox minimum 5 jours ouvrables AVANT la date souhaitée.

En fonction de l'impact engendré ou non sur le trafic automobile et/ou piétons, les formulaires à remplir seront différents. Vous pouvez retrouver l'ensemble des procédures sur le site web de la commune, sous l'onglet « Vos démarches ».

My Osiris : le nouveau guichet en ligne de la Région

Simple et intuitif, le guichet en ligne My Osiris vous permet d'enclencher toutes vos demandes d'occupation de la voirie à Bruxelles, qu'il s'agisse d'un déménagement, de réserver une place de parking, de placer un conteneur, un échafaudage ou encore de démarrer un chantier. Il vous suffit de créer un compte citoyen sur la plateforme, de vous connecter à celle-ci, de sélectionner le type de demande en lien avec l'occupation de l'espace public et enfin de soumettre votre demande en ligne. Cette démarche est obligatoire à Bruxelles.



Service Travaux publics (Permission de voirie)
02 627 21 11 - permvoirie@etterbeek.brussels

Guichet en ligne My Osiris
02 204 24 96 - guichetosirisloket@sprb.brussels
my.osiris.brussels

* ACTU EN BREF

Carton plein pour le marché de Noël solidaire et féministe !

Plus de 500 visiteurs se sont déplacés à l'hôtel communal le dimanche 30 novembre 2025 en vue d'assister à la première édition de cet événement organisé à l'initiative du service Egalité des genres et diversité.

Ce marché original avait pour objectif de mettre en avant le travail d'artisanes engagées en permettant au public de découvrir – et également d'acquérir ! – leurs créations, pour la plupart inspirées ou articulées autour des droits humains, et en particulier ceux des femmes à travers le monde. Parmi les produits variés proposés aux différents stands, figuraient entre autres des articles de papeterie (livres, dessins, marque-pages, cartes postales, etc.), des bijoux fantaisie, des objets de décoration, des vêtements, des tatouages éphémères, des jeux, des figurines... L'occasion idéale, pour le chaland, de faire le plein de cadeaux atypiques et porteurs de sens pour les fêtes de fin d'année.

*



Les seniors d'Etterbeek en visite à Pairi Daiza

Dernière excursion de l'année proposée par le service Contact Plus aux aînés de la commune, cette sortie à la découverte de ce parc animalier plusieurs fois élu « Meilleur Zoo d'Europe » a suscité un véritable engouement auprès des intéressés. Le mardi 9 décembre 2025 en matinée, ils étaient en effet plus de 150 participants réunis sur le parvis de l'hôtel communal pour le grand départ. Une fois arrivés sur place, nos seniors ont pu s'immerger dans cet écrin de verdure de 75 hectares entièrement voué à la mise en valeur et à la préservation du règne animal qui était, en outre, spécialement décoré à l'occasion des fêtes de fin d'année. Une visite formidable, forte en découvertes et en émotions, de laquelle les seniors etterbeekois sont revenus enchantés et qu'ils ne sont visiblement pas prêts d'oublier.

*



Grand succès pour la fête du volontariat !



Le 4 décembre dernier, l'ensemble des volontaires et des associations partenaires de la commune ont une fois de plus été mis à l'honneur lors d'une grande fête organisée dans le hall d'accueil de l'hôtel communal. Cette soirée organisée pour la 3^{ème} année consécutive en collaboration avec la Plateforme francophone du Volontariat avait pour but de susciter des vocations et de faire connaître les services communaux et les associations travaillant au quotidien avec des personnes



bénévoles. Elle était proposée à l'initiative du service Contact Plus et de l'échevine de l'Action sociale, Maryam Matin Far. Vous avez du temps libre et vous désirez vous aussi le mettre au profit des autres ? N'hésitez pas dès lors à vous inscrire comme volontaire sur le site web de la commune. Le service Contact Plus, en charge de la gestion du volontariat à Etterbeek, reprendra rapidement contact avec vous pour vous proposer une activité en adéquation avec votre profil.

*

Un week-end féérique pour les petits Etterbeekois



Dix jours à peine avant Noël, les enfants de 3 à 6 ans accompagnés de leurs parents étaient invités à la dixième grande après-midi de Noël organisée les 13 et 14 décembre dans le hall d'accueil de l'hôtel communal. Au programme : un spectacle jeune public, un buffet de friandises et, bien sûr, la venue du père Noël en personne. Le tout dans un décor féérique installé pour l'occasion. Un événement proposé par le bourgmestre Vincent De Wolf, l'échevin Patrick Lenaers et le collège des bourgmestre et échevins.

*

Opinions

LB
LISTE DU BOURGEMESTRE
Vincent De Wolf

Agir aujourd’hui pour l’Etterbeek de demain

Anne Vandersande
Cheffe de groupe



Dans un contexte économique et social exigeant, notre majorité a fait un choix clair : celui de l’ambition et de la responsabilité. À Etterbeek, nous maintenons le cap en proposant un tax shift juste, en préservant les investissements essentiels et en continuant à construire l’avenir avec rigueur, sans jamais perdre de vue la proximité qui fait l’identité de notre commune.

Ces derniers mois l’ont démontré : malgré les contraintes, Etterbeek a su concrétiser de nombreuses réalisations au service de ses habitants. La participation citoyenne en constitue un pilier central. Le renforcement des conseils consultatifs et la mise en place des bons communaux traduisent notre volonté d’associer pleinement les Etterbeekois et les Etterbeekois aux projets qui façonnent leur cadre de vie.

Notre attention portée aux différentes générations est tout aussi affirmée. Pour les plus jeunes, des initiatives telles que Lab’Oratoire ou la Mini-COP encouragent l’expression, l’engagement et le développement d’une conscience citoyenne. Pour les aînés, nos actions favorisent le lien social et le bien-être : sorties conviviales, accompagnement pour une qualité de vie à domicile, ou encore séances de sensibilisation aux enjeux actuels, notamment face aux arnaques en ligne. Innover, c’est aussi investir dans des infrastructures adaptées. La future salle de boxe en est un exemple : un projet porteur de valeurs pour la jeunesse, promouvant le sport et la santé, avec la mixité sociale et la participation citoyenne en son cœur.

Fidèles à nos engagements, nous continuerons à avancer avec détermination, créativité et proximité, pour une commune solidaire, dynamique et tournée vers l’avenir.

Bonne année 2026 à toutes et à tous !

Les Engagés
POUR UNE SOCIÉTÉ REGENÉRÉE

Les conseils consultatifs sont porteurs de sens

André du Bus
Échevin



Avec la mise sur pied du conseil consultatif de la mobilité, le Collège renforce la dynamique participative annoncée, et qui s’est déjà manifestée à travers le lancement du conseil consultatif des aînés, celui du développement durable et, tout récemment, celui de la santé. Ce faisant, Etterbeek donne corps à un principe fondamental de santé et de bien-être promulgué par l’OMS qui dit que le premier facteur de bien-être des citoyens est de se sentir impliqué dans les processus de décision qui les concernent. Autrement dit « *tout ce qui me concerne ne peut se faire sans moi* ».

En termes de mobilité, cette exigence relève d’un vrai défi, car il s’agit de s’entendre sur cette partie d’espace public qu’est la voirie et qui est le théâtre d’attentes souvent divergentes entre les usagers : piétons, cyclistes, automobilistes et transports en commun. De plus la forte densité de la population se traduit par des attentes nombreuses alors que nos voiries communales restent étroites et ne permettent déjà pas de répondre à toutes les demandes.

Exemple : la liste des demandes d’espaces pour les vélos n’arrête pas de croître (plus de 950), et ce, alors qu’Etterbeek se positionne déjà dans le peloton de tête en cette matière.

En misant sur cette intelligence collective qui caractérise les conseils consultatifs, notre commune fait un choix pertinent, celui d’impliquer encore mieux les citoyens, avec un engagement clair du Collège d’en assurer le suivi nécessaire. C’est une aventure collective, porteuse de sens.

PS VOORUIT

Réouverture de la Maison des Jeunes La Clef

Jérôme Jossart



Après un été de travaux de rénovation, la Maison des Jeunes La Clef a rouvert ses portes cet automne pour le plus grand bonheur des 12-26 ans. Du lundi au samedi, une équipe dynamique, dévouée et bienveillante les accueille et leur offre du soutien scolaire ainsi que des activités sportives et culturelles.

Pendant les vacances d’octobre, les ados ont pu découvrir la réalité et le quotidien de métiers indispensables et porteurs de sens qui font tourner notre société. Depuis le 13 novembre, les artistes en herbe ou confirmé·e·s ont à leur disposition un studio d’enregistrement flambant neuf. Pendant les vacances de février, un séjour alliant création musicale collective et ski leur sera proposé. Ceci n’est qu’un bref aperçu de l’hyperactivité qui émane de notre MJ.

Ce lieu de rencontre et de lien entre citoyen·ne·s et acteur·trices du monde de demain, de culture et d’émancipation est vital pour espérer reconstruire une société critique et solidaire. À l’heure où les services publics, l’enseignement, la culture et le monde associatif sont remis en question et attaqués par certains décideurs politiques, il nous paraît important d’affirmer, en ce début 2026 plus que jamais, notre soutien et la place cruciale que ces domaines et initiatives occupent dans l’action du Parti socialiste.

ECOLO GROEN

Tout le monde mérite un toit au-dessus de la tête

Pieterjan Vanden Boer
Conseiller communal



Merci aux auteurs de l’interpellation citoyenne « Commune hospitalière » pour leur engagement et pour avoir remis en avant un droit fondamental : le droit au logement. Tout le monde mérite un toit au-dessus de sa tête. Ce n’est pas un principe abstrait, mais une réalité urgente, surtout maintenant que le froid s’installe et que l’hiver est là. Personne ne devrait être contraint de dormir dehors à Etterbeek. L’interpellation citoyenne met à juste titre le doigt sur la tension entre les logements vacants et la pénurie de logements. Les bâtiments vacants ne sont pas un phénomène marginal, mais une occasion manquée d’offrir temporairement un logement sûr et digne aux personnes sans abri. Les propositions relatives à l’occupation temporaire et à l’utilisation plus active des logements vacants offrent des solutions concrètes ayant un impact immédiat.

Nous partageons ces préoccupations et soutenons l’appel à lutter plus activement contre les logements vacants, à élargir l’offre de logements d’urgence et de transit et à continuer d’investir dans des solutions durables telles que Housing First. Dans le même temps, nous devons aborder la question du mauvais logement de manière plus large. Nous demandons au collège de prendre cet appel au sérieux, d’y associer des mesures concrètes et d’accélérer la mise à disposition de logements publics supplémentaires.

Une commune solidaire se distingue par la manière dont elle traite les plus vulnérables.

PTB·PVDA

2026, une année combative et solidaire

Sacha Moens
Conseiller communal



Au nom du PTB, nous vous souhaitons une année 2026 de lutte et de solidarité, à la hauteur des défis qui nous attendent.

2025 fut l’année des grandes mobilisations. Les manifestations nationales et les grèves générales ont démontré l’importance de la lutte. Le mouvement social avance, et en face, ils sont fragiles. Ces mobilisations sont cruciales. Les politiques d’austérité dictées par le gouvernement fédéral frappent directement nos communes : moins de moyens pour les écoles, les crèches, l’accès au revenu d’intégration sociale... En bref, moins de moyens pour les services publics de première ligne. La lutte contre le gouvernement est donc aussi fondamentalement une lutte locale.

Avec le PTB Etterbeek, nous avons joint l’acte à la parole en rejoignant les grands mouvements de lutte contre l’Arizona et pour la Palestine. Dans la commune, par exemple, notre repas de soutien pour la Palestine a réuni des dizaines d’Etterbeekois pour aider à la reconstruction d’un hôpital à Gaza. Plus de 1500 euros ont été récoltés !

En 2026, nous voulons continuer à nous battre, mais ça ne se fera pas sans vous. Ce n’est qu’ensemble qu’on peut obtenir des victoires.

Bonne année 2026 !

* AGENDA

CULTURE

Vendredis 23 janvier et 13 février

DocNights – Projection de films documentaires sur le thème de l’écologie et de la durabilité
 23/01 : Planet B (VONL st NL)
 13/02 : The Velvet Queen (VOFR st NL)
 GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 20h à 22h
 5 € / 2 € (Paspartoe tegen kansentarieff)
 02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

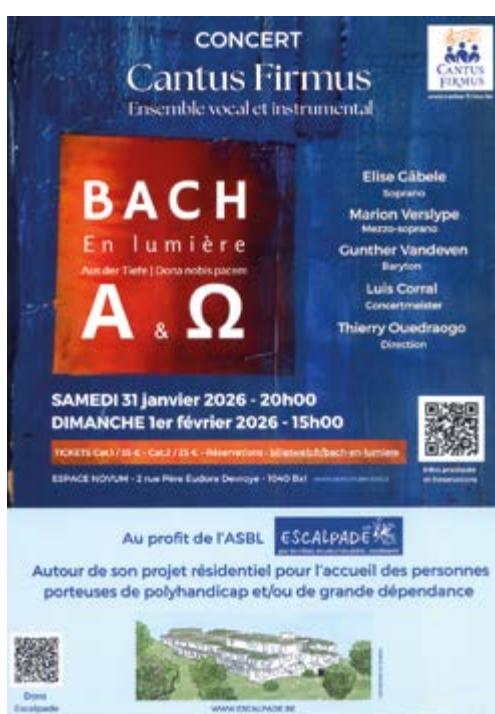


Jusqu’au 30 janvier

« Le Théâtre des Opérations »
 Exposition de l’artiste Yves Gobart (peinture)
 Hôtel communal – Espace Entrée Libre (31/1 avenue des Casernes) – En semaine de 8h à 16h
 02 627 23 57 – culturefrancophone@etterbeek.brussels

Samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février

Bach en lumière – Concert du chœur « Cantus Firmus » (ensemble vocal et instrumental)
 Au profit de l’ASBL Escalpade active dans le domaine du handicap
 NOVUM (2 rue Père Eudore Devroye) – 20h (31/01) et 15h (01/02)
 35 € (Cat.1) / 25 € (Cat. 2)
 010 24 49 99 – asbl@escalpade.be
 billetweb.fr/bach-en-lumière



Samedi 31 janvier

Cuisinema: België – « Deux jours, une nuit » (VOFR st NL)
 Découverte de la culture belge via la dégustation de spécialités locales et la projection d’un film
 GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 18h30 à 22h
 8 € / 2 € (Paspartoe tegen kansentarieff)
 02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be



FAMILLE & JEUNESSE

Samedi 31 janvier

Présentation des différentes initiatives mises en place par la commune pour les jeunes
 Maison Hap – Orangerie (508 chaussée de Wavre) – 9h30 à 11h30
 02 627 23 30 – participation@etterbeek.brussels

Vendredi 6 février

Soirée jeux de société à la ludothèque (pour adultes et familles)
 Ludothèque communale (24 avenue du Préau) – 18h à 22h
 02 642 90 22 – ludotheque-etterbeek@skynet.be



LANGUES

Mardi 20 janvier

Salon de discussion (NL) – Lecture d’un texte en petit groupe suivi d’un débat avec un superviseur
 Bibliothèque néerlandophone (191 avenue d’Auderghem) – 14h à 15h – Incription souhaitée
 02 648 01 76 – info@bibliotheeketterbeek.be
 etterbeek.bibliotheek.be

Mardis 20 et 27 janvier + 3, 10 et 24 février

Café NL – Tables de conversation (pour adultes disposant déjà de notions élémentaires > niveau 1.2)
 GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 17h à 18h30
 02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be



SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Lundi 2 février

Opération de collecte de sang par la Croix-Rouge
 Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – 15h à 20h
 0800 92 245 – info@croix-rouge.be – donneurdesang.be



SCIENCES

Jeudis 29 janvier et 26 février

Science & Cocktails – Présentation scientifique, performance artistique/musicale et cocktails
 29/01 : « How to buy happiness: the science of smarter spending » (Jordi Quoidbach) + Capsuna (BE)
 26/02 : « Life without a blueprint : lessons from frog eggs » (Lendert Gelens) + TBC (BE)
 Atelier 210 (210 chaussée Saint-Pierre) – 20h30 (ouverture des portes à 19h30)
 10 € (entrée + cocktail ou autre boisson au bar inclus)
 bxl@scienceandcocktails.org – scienceandcocktails.org – facebook.com/scienceandcocktailsbxl



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Samedi 24 janvier

Atelier « Biodiver-cité » – Cultiver ses champignons
 Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 14h à 16h
 02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

Dimanche 8 février

Repair Café – Aide à la remise en état d’objets défectueux et/ou hors d’usage
 GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 14h à 17h
 02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be



VIE POLITIQUE

Lundi 9 février

Conseil communal
 Hôtel communal – Salle Christian Debatty (31/1 avenue des Casernes) – 20h
 02 627 21 11 – secretariat@etterbeek.brussels